



Lestelle-Bétharram

Bulletin municipal

Janvier 2019

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot de la Rédactrice -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	pages 4/6
Vie Pratique -----	page 7
Les Commissions -----	pages 8/9
N° utiles -----	pages 10
Centre de loisir Intercommunal Pinocchio -----	pages 11
Le village en images -----	page 12/15
La vie des Associations -----	page 16/26
Etat civil -----	page 27
Dates à retenir -----	page 28

LE MOT DU MAIRE

Le patrimoine classé de Bétharram est un atout historique de notre bastide et du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nay. La restauration en cours de la 1^{ère} tranche (stations 1 à 4) constitue le début de la valorisation du calvaire, pour un montant total : 609.000 € HT travaux, études et honoraires compris. Nous recevrons 455.813 € de subventions (Etat, Région et Département) auxquels il faut rajouter 22.000 € de la mission Bern.

La 2^{ème} tranche concernera les stations 5 et 6 avec un bon niveau de subvention car la DRAC majore sa participation à un taux de 70 % (contre 40 % auparavant) et la Région a augmenté également le plafond subventionnable.

Je rappelle que pour la part restant à charge de la Commune, nous pouvons compter sur la participation des Amis des Sanctuaires, que je tiens ici à remercier, et de futurs mécènes contactés via la fondation du patrimoine

Je me réjouis une nouvelle fois du partenariat avec la Communauté de Communes à qui nous avons délégué la maîtrise d'ouvrage de ce gros chantier (plus de 2 millions d'euros de travaux pour les 4 tranches). Sans elle, nous ne pourrions assumer ni les problèmes de trésorerie ni le montage administratif, ni le suivi de chantier. Donc encore un grand merci au Président, aux élus et techniciens en charge du dossier.

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration pour notre commune. Nous y travaillons avec l'appui de M. David GENEAU, Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme. Le PLU mis en place en avril 2011 étant devenu obsolète, il nous faut en rédiger un autre pour le mettre en phase avec les nouvelles règles environnementales et avec les directives de l'Etat en matière de consommation de l'espace agricole. Nous présenterons en réunion publique, les grandes lignes du zonage et du règlement au mois d'avril. Le nouveau PLU sera approuvé par le Conseil municipal en fin d'année et se substituera à celui qui est actuellement en cours.

Comme vous le savez le Conseil a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à six heures pour des raisons d'économie nécessaires en ces temps de restrictions budgétaires (baisse des dotations de l'Etat et suppression de la taxe d'habitation) et de conformité avec la transition énergétique. Pour cela il a fallu moderniser les armoires de commande électrique. Cette décision sera effective dès que les panneaux d'information du public seront arrivés et mis en place. L'économie annuelle estimée est de 5.000 €

Un cahier de doléances est ouvert à la mairie pour recueillir les demandes, revendications et suggestions qui s'expriment actuellement dans tout le pays à travers le mouvement des gilets jaunes. Ce cahier sera transmis à M. le Préfet et aux parlementaires.

Notre rôle d'élus de proximité est de faciliter l'expression de nos concitoyens en étant la courroie de transmission légitime de leurs attentes et de leur colère.

Je souhaite que les conditions d'un dialogue Républicain, équilibré et respectueux se mettent en place rapidement pour permettre d'apporter des réponses à tous ces questionnements.

Le 26 mai prochain, nous voterons pour élire nos représentants au Parlement européen. Le code électoral a été modifié cette année et les électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales en vue de ces élections peuvent le faire jusqu'au 31 mars.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui par leur engagement associatif, leur investissement professionnel ou tout simplement leur bonne volonté, dynamisent la vie du village, participent à son attractivité et créent du lien entre les habitants.

Je présente mes vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants et vous souhaite au nom du Conseil municipal une très bonne année 2019 pleine de santé, bonheur et réussite.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DE LA REDACTRICE

Il est toujours difficile à la période des vœux de ne pas tomber dans l'habitude du simple « bonne année ». On voudrait souvent en dire bien plus, avec plus d'empathie, plus de ... souhaits !

Alors, à vous tous, pour vous tous, j'ai emprunté à Jacques Brel ces quelques mots que je vous offre en guise de vœux et du fond du cœur :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir.

Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Le refus de la fatalité, l'optimisme dans l'avenir, l'ambition pour notre commune, l'espoir dans le lendemain, voici tout ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année. Profitez au maximum des moments légers, et des instants de bonheur en famille.

Que 2019 soit pour vous une aventure unique.

Monique DUHOURCAU

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2018

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô qui a donné pouvoir et de Mme Bonnefon.

Secrétaire de séance : M. Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 10 juillet 2018 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

1. Inondations des 12 et 13 juin dernier.

Les dégâts constatés se cantonnent pour les bâtiments à l'accueil du camping, à des dépôts de limon sur les emplacements dévolus aux campeurs et à quelques détériorations de la voirie.

Le plan des aides de l'Etat et de la Région reste conditionné par la demande déposée de reconnaissance en catastrophe naturelle. Toutefois les travaux de réfection de première urgence ont été engagés dès l'accord de la préfecture obtenu. Le montant de ces divers travaux devrait s'élever à 8.625 € HT.

2. Programme de voirie 2018.

Les devis pour les travaux initialement prévus (Arroutis, Esmoule, Marty-Debat et Couhet) s'élèvent à 36.000 TTC. Pour rester dans le cadre du budget prévisionnel de 20 000 €, le conseil propose de limiter l'intervention et de n'intervenir cette année que sur les chemins Esmoule et Couhet qui sont prioritaires en termes de sécurité.

3. Service Eau et Assainissement

Les actifs et passifs du service d'eau et d'assainissement sont réglementairement mis à disposition de l'organisme communautaire qui en a pris la charge depuis le début de l'année civile.

4. Dénomination et numérotation des voies communales

Autorisation de signature d'une convention avec l'APGL pour nous accompagner dans la mise en place de la numérotation sur toutes les rues et voies du village.

5. Délégué à la protection informatique des personnels.

Ce service sera assuré gratuitement par l'APGL qui dispose des personnels compétents.

6. Gestion de médiation pour les personnels.

Pour gérer tous les éventuels conflits concernant les personnels communaux, la CDG64 propose la mise à disposition gracieuse par convention d'un médiateur.

7. SDEPA

Pour modifier l'éclairage nocturne des rues du village (extinction entre minuit et six heures du matin), il faut modifier les armoires d'alimentation existantes. Le montant de cette modernisation sera réparti entre le SDEPA (6.300 €) et la commune (9.548 €). Les économies ainsi réalisées devraient permettre un retour sur investissement rapide.

Séance du 18 Octobre 2018

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô et de M. Martell qui ont donné pouvoir et M. Breuillé.

Secrétaire de séance: M. Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 22 octobre 2018 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

1. PV du 5 juillet 2018

Adopté à l'unanimité

2. SCoT du Pays de Nay

La Communauté des communes a arrêté le projet de SCoT (Schéma de cohésion territoriale) qui est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification de l'urbanisme à l'échelle du territoire de la CCPN.

Ce document valable pour quinze ans prévoit entre autre de limiter les espaces agricoles consommés (6 ha pour notre commune), le nombre de logements nouveaux (75 en ce qui nous concerne), de préserver et de développer les commerces de proximité, de limiter l'augmentation de superficie des grandes surfaces et prévoit, aussi, une zone économique touristique autour du « Vieux Logis ». Après enquête publique et avis de l'Etat, le SCoT sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

3. Restauration du Calvaire

Les travaux de rénovation du calvaire ont débuté. La seconde tranche (stations 5 et 6) qui était optionnelle sera subventionnée à hauteur de 70% par l'Etat et pour 60.000 € par la Région. Le budget prévisionnel étant acquis, elle sera réalisée par les mêmes entreprises que celles retenues pour la première tranche.

4. Délibérations budgétaires modificatives

Une délibération budgétaire modificative est votée pour l'ajustement de crédits de fonctionnement pour les budgets communal, camp de tourisme et locaux commerciaux

Adopté à l'unanimité

5. Admission en non-valeur.

Est admis en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M. le Trésorier pour un montant de 1.575,00 € suite à l'effacement de la dette prononcée dans le cadre de la procédure de surendettement

6. Intention d'aliéner.

Le conseil délègue au maire le pouvoir de délibérer pour les non-acquisitions de manière à faciliter les transactions.

7. Eclairage public

Le Conseil décide d'éteindre l'éclairage public durant la nuit (entre minuit et six heures du matin) dès le 1er janvier 2019, pour réaliser des économies (environ 6.000 €), se conformer aux préconisations du plan climat air-énergie. En matière d'écologie, l'extinction de l'éclairage public est essentielle : diminution notable de l'émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauves-souris, insectes et mammifères) et réduction de la pollution lumineuse.
Avis favorable à l'unanimité.

Séance du 27 décembre 2018

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô qui a donné pouvoir à M. Berchon, Mme Duhourcau qui a donné pouvoir à M. Graciaa, M. Capdeboscq qui a donné pouvoir à M. Sépé, Mme Parier qui a donné pouvoir à Mme Bonnefon, M. de Sousa, M. Vallée qui a donné pouvoir à M. Breuillé

Secrétaire de séance: M. Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 3 janvier 2019 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

1. Budget Communal

Un ajustement de crédits est voté pour permettre d'intégrer le règlement de la taxe de modernisation et l'encaissement de la prime à l'épuration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne au titre de l'année 2017.

2. Locaux commerciaux

Un ajustement de crédit est voté pour la réparation de la porte automatique qui devra être remplacé à terme.

3. Ligne de trésorerie

Comme à l'accoutumé nous renouvelerons la ligne de trésorerie accordée par la Caisse d'Épargne de 75000 € au taux de 1,28% qui facilite grandement la gestion budgétaire de notre commune.

4. Résolution des Maires de France

La résolution des Maires de France qui recense la majorité des propositions de nos communes à l'attention du gouvernement est approuvée à l'unanimité.

5. Avenant à la convention pour le PLU

Les travaux concernant le PLU seront achevés vers la fin 2019. Les échéances programmées pour 2020 sont donc regroupées avec celles de 2019.

6. Ventes de bois.

Le conseil autorise le Maire à procéder à toutes opérations utiles pour l'adjudication des coupes proposées par l'Office National des Forêts.

VIE PRATIQUE ... QUELQUES INFOS

Cahier de doléances

Dans le cadre des consultations citoyennes souhaitées par le gouvernement suite au mouvement des Gilets jaunes, **un cahier de doléances** est à la disposition du public à la mairie de Lestelle-Bétharram. Il est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Monsieur le Maire précise que le document sera transmis en préfecture pour suites à donner.

Le jardin communal

Le jardin communal situé sur la rue du Moulin, est vacant et reste libre à la location. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au secrétariat de la mairie.

Vente d'un « piano de cuisson »



Depuis la rentrée scolaire, les repas de l'école sont fournis en « liaison froide ». C'est pourquoi, il a fallu réaménager et rééquiper l'espace cuisine de la cantine. De ce fait, le « piano » servant à la cuisine n'est plus nécessaire et cherche un acquéreur. !

Les **pianos de cuisson** sont des cuisinières de grande largeur. La table de cuisson possède cinq foyers, qui fonctionnent au gaz. Le four est divisé en plusieurs cavités. Il comporte un gril séparé.

Renseignement auprès du secrétariat de la mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire sur **les listes électorales** en 2019 et de voter en 2019. Pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales communales avant le 31 mars 2019.

Divagation des chiens

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009). De plus, ils doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées par leurs propriétaires.

LES COMMISSIONS

COMMISSION TOURISME

Après un printemps des plus pluvieux et une inondation en tout début de saison, le camping a connu un été agréable avec une fréquentation en hausse.

Les efforts déployés par Sandrine et Nicolas, soutenus par la municipalité et les bénévoles ont permis de remettre les installations en état assez rapidement.

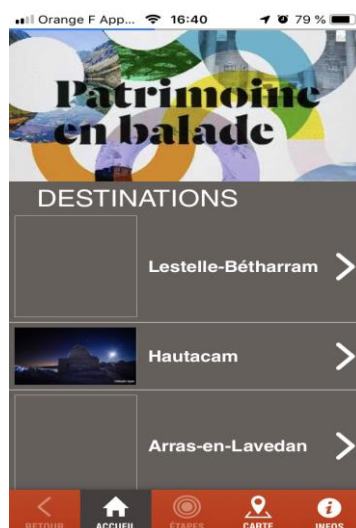
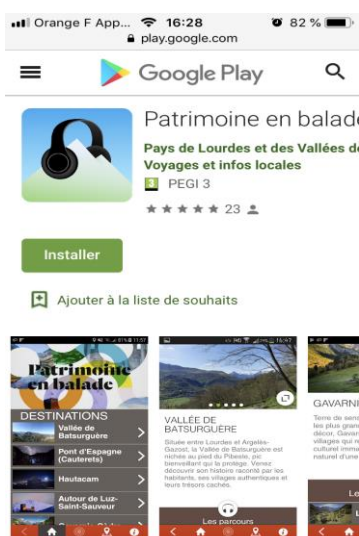
La météo et l'accueil que nos jeunes gérants réservent à leur clientèle ainsi que leur efficacité afin de faire connaître ce lieu de villégiature agréable, en France mais aussi au-delà de nos frontières, ont porté leurs fruits.

Un autre projet sur lequel nous avons travaillé pendant plusieurs mois a vu le jour. Le parcours « Patrimoine en Balade » a été mis en fonctionnement ce mois d'août. Ce parcours qui va de la place Saint Jean jusqu'à la Croix des Hauteurs, en passant par les bords du gave et les sentiers du calvaire permet de faire un retour dans le temps en découvrant aux travers de témoignages, ce qu'était notre village 60 à 70 ans en arrière. Tout cela sur fond musical.

Mis en place avec le concours de la Communauté de Communes et du PLVG (Pays de Lourdes et Vallée des Gaves) dont le souhait est de créer un lien supplémentaire entre Lourdes et Bétharram, cette œuvre n'a été possible que grâce à un certain nombre de nos concitoyens qui ont accepté de témoigner de leurs souvenirs d'enfance et surtout d'être enregistrés par des professionnels. De nombreux souvenirs ont été ravivés à chacune de nos rencontres, tels les divers commerçants et artisans qui existaient dans notre village, la fabrication des chapelets et la présence des marchandes de souvenirs devant les sanctuaires, les processions, le moulin de la Galotte, la présence de soldats allemands pendant la guerre...

Un grand merci donc à Anne-Marie Malaganne, Josette Laclotte, Maryse Clair, Bernard Larrouy, Charles Labes, RP Gabriel Verley, Lambert Berducou, Michel Cazenave-Lasbats, RP Michel Vignau, Yves Dubertrand, Yves Moissonnier, qui ont répondu à ma sollicitation et sans qui ce projet n'aurait pu être mis en place.

Téléchargez l'application puis le contenu de la balade de votre choix, et découvrez le parcours tout en marchant à votre rythme grâce au GPS.




Excellente année 2019 à chacune et chacun d'entre vous !

Muriel Bonnefon

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du mardi au vendredi de **15 h 00 à 17 h 30.**

 : 05.59.61.93.59
mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Alain GRACIAA	06.87.92.09.82
2 ^{ème} adjoint	M. Jean SÉPÉ	06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Jean-Marc LADESBIE	06.31.63.89.94
4 ^{ème} adjoint :	Mme Muriel BONNEFON	06.73.45.87.55

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF 7 jours sur 7, 24 h / 24	09 72 67 50 64
--	----------------

LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL PINOCCHIO

Grande nouvelle ! Depuis la rentrée scolaire, nous avons déménagé !

En effet, le Centre de loisirs a quitté la maison Arcos le 31 août 2018. Le mercredi suivant le Centre était opérationnel à l'école de Montaut grâce au concours du personnel des trois communes.

D'autre part, les deux animatrices ont vu leur contrat évoluer. Effectivement un Parcours Emploi Compétence (PEC) leur a été proposé leur apportant ainsi plus de stabilité et une meilleure rémunération. Parallèlement, elles suivent une formation qui est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ce type de dispositif.

Ainsi, durant les mercredis scolaires, les enfants évoluent dans leurs nouveaux locaux. La cour goudronnée ainsi que le préau donnent de multiples possibilités en ce qui concerne les activités à toute heure de la journée. Nous bénéficions aussi du parc se situant à proximité pour découvrir un nouvel environnement. En parallèle, quand la météo ne permet pas de sortir, les enfants se défoulent dans la salle polyvalente attenante à l'école.

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes :

Le premier **Halloween** avec un inter-centres avec Asson et Bordes à la salle de l'Isarce à Asson. Les enfants ont profité des ateliers de maquillage et jeux le matin. Le film Transylvania leur a été projeté l'après-midi. Au total, 90 enfants étaient réunis sur ce site. Pour clôturer la journée un goûter a ravi petits et grands avec notamment des popcorns ! Monique Duhourcau et le prêt du minibus de la part du domaine Saint Georges ont permis de rendre cette sortie plus facile à organiser.

Le deuxième thème était **l'automne**. Après une sortie en forêt, les enfants ont créé des mobiles, des bonhommes, des arbres et des animaux avec ce que la nature leur avait permis de ramasser.

Dernier point, « les petits pinocchios » ont fait une magnifique sortie avec le centre d'Asson à la colline aux marmottes lors de ces vacances. Ils ont découvert la faune et la flore de cet espace, avec des espèces rares, sous un temps magnifique. A cette occasion, ils sont tous repartis avec une empreinte d'animaux en argile.

L'année 2018 se termine avec une hausse des effectifs le mercredi, du fait du passage à la semaine de quatre jours et du déménagement, l'infrastructure de l'école de Montaut permettant d'accueillir plus d'enfants en respectant les normes exigées pour ce type d'accueil de loisirs.

Le SIVU Pinocchio s'efforcera de proposer des journées de découverte sur la richesse de notre territoire local ainsi que des activités permettant de sensibiliser son jeune public à la faune et à la flore tout en transmettant des valeurs éducatives.

Bonne année à tous !

Julien Monteau – Directeur du Centre – contact : 06 44 80 67 76
Mail : alsh.pinocchio@laposte.net



Démarrage de la rénovation du calvaire



Cérémonie et commémoration en souvenir de la guerre 14/18



L'école – rentrée des classes septembre 2018



La Corruda – édition 2018



L'avant-garde lestelloise pétanque



Es Nay Vath Vielha



Le centre de loisir Pinocchio



Retrouvailles de la classe 48 au Vieux Logis



Patrimoine en ballade



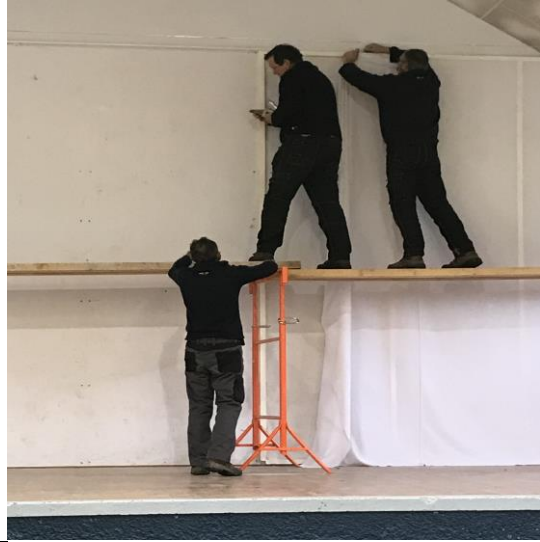
Halloween – les enfants du village



Le marché des producteurs



Vue panoramique du vide-grenier à la salle des fêtes



Rénovation de la scène de la salle des fêtes - Les employés communaux et les couturières



Quelques activités proposées par l'association « Piémont Animations » - modelage, zumba et peinture



Concert à l'Eglise Saint Jean avec les groupes Holia et Allegria



Le festival de flamenco

LES ASSOCIATIONS

LA VIE DE L'ETOILE JOYEUSE

Le dernier semestre 2018 nous a réunis autour d'agapes toujours aussi agréables et festives :

- en Aout, après avoir gagné le concours de belote organisé par le Comité des fêtes, nous avons partagé un délicieux agneau avec les membres des clubs d'Asson et d'Igon.
- En décembre, un goûter autour de bûches de Noël, nous a donné un aperçu des bons desserts qui allaient arriver sur nos tables de fêtes.

Et pour ne pas démeriter en 2019, toujours dans un esprit de partage et de convivialité, nous allons organiser un repas autour d'un chevreuil offert par les chasseurs de Lestelle, une galette des rois, et une omelette pascale.

Un loto devrait se faire à la salle Beau- Vallon, (date à préciser)

Sans oublier notre envie de participer une nouvelle fois et activement aux fêtes de la Saint Jean et son défilé de char ... mais chut, le thème reste secret.

Venez-vous inscrire au club, venez jouer tous les vendredis à la belote, au scrabble ou au tarot de 15h à 19h, venez partager un moment avec nous.

Contact : Anne Marie MALAGANNE.
a.malaganne2@aliceadsl.fr

APE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Après une brève pause, l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Lestelle-Bétharram redémarre avec un nouveau bureau

- Président Pierre LUTZ
- Vice-Président Clément AUBIES-LACROUTS
- Trésorière Amandine LUTZ
- Vice Trésorier Matthieu TAPIE
- Secrétaire Aurélie BARREYAT
- Vice-Secrétaire Clémence AUBIES-LACROUTS

L'objectif de cette nouvelle APE est de récolter des fonds pour **soutenir** les projets des institutrices.

Deux actions sont déjà programmées :

- une vente de crêpes pour la chandeleur, sur la place du village, le dimanche 3 février à partir de 9 h 00.
- La participation au loto de Coarraze les 23, 24 et 26 mars.

N'oubliez pas, toutes les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues. Vous pouvez nous suivre sur Facebook : APE Lestelle Betharram

Le bureau

FORME ATTITUDE ...

VOTRE ASSOCIATION DE REMISE EN FORME VOUS DONNE DE SES NOUVELLES.

Nos activités se sont développées depuis juin 2018 (voir le tableau ci-dessous) et nous prévoyons d'autres cours à partir de juillet 2019 afin d'offrir un choix plus large en terme de créneaux horaires et de disciplines.

Certains d'entre vous nous connaissent pour avoir entendu parler de nos activités sans faire, jusqu'à présent, la démarche de nous contacter. D'autres vont nous découvrir grâce à cet article.

N'attendez plus, prenez contact avec nous !!

Nous sommes là pour vous aider à vous remettre en forme, à prendre soin de vous physiquement et moralement.

Les cours collectifs se déroulent dans une ambiance conviviale et professionnelle, au cœur du village, salle de l'Isarce.

Les sorties de Marche Nordique ont lieu pour la plupart sur la plaine de Nay.

Quelques soient vos attentes, vos besoins, faites nous en part, nous avons sans doute une activité pour vous, et toutes sont proposées à des tarifs associatifs et adaptés.

COURS COLLECTIFS

Mercredi	Jeudi	Samedi
9h45 / 10h45 Pilates	9h15 / 10h45 Circuit training*	10h / 11h renforcement musculaire
11h / 12h00 Gym douce	10h45 / 11h15 Stretching *	11h / 12h Pilates
18h / 19h Gym du dos	18h15 / 19h45 proprioception* / stretching	
19h / 20h Pilates		

* **Circuit training** : l'objectif est de travailler à la fois sur le plan cardio-vasculaire et musculaire. Le principe est d'alterner une marche bon rythme avec des séquences de renforcement musculaire en pleine nature. Ce travail permet de renforcer les capacités cardio-vasculaires et la résistance physique. Si la météo est mauvaise la séance se fait à l'intérieur sur le même principe (alternance cardio/renfo). Rdv à la salle de l'Isarce vers 9h15/20

* **Stretching** : étirements

* **Proprioception** : développement de l'équilibre et renforcement.

MARCHE NORDIQUE

Mercredi et week-end (samedi ou dimanche selon programme mensuel) : 14h30/17h00

Contact : Florence : 06.11.55.86.91 / François 06.72.80.95.97

Mail : forme.attitude@orange.fr

COMITE DES FETES DE LA SAINT JEAN

Les fêtes du village qui se sont passées dans la bonne humeur, proposant un trail sous le soleil, un défilé de chars avec des nouveaux participants, des estanquets où nous avons servi près de 330 repas et un joli feu d'artifice, ont fait la joie des petits et des grands.

Le vide grenier du mois de novembre, par une journée ensoleillée, a attiré 33 exposants. Un succès à renouveler ! Antiquaires, brocanteurs ou simples curieux ont circulé entre les 75 tables pour 67 mètres linéaires, sans oublier les exposants installés sous le chapiteau.

En décembre l'église Saint Jean a ouvert ses portes pour accueillir un concert de Noël avec les groupes « Holia et Allegria » et une centaine de personnes se sont retrouvées sous le toit de notre belle église.

En attendant les fêtes de 2019 pour lesquelles un programme est en cours d'élaboration, nous espérons que vous nous accompagnerez pour les prochains événements tels qu'un loto, un vide grenier et des concerts pour les mois à venir.

De nouvelles conscrites se présenteront à vos portes à partir du mois d'avril. Merci de bien vouloir les recevoir.

Suite à notre Assemblée générale du 11 janvier dernier, le nouveau bureau du comité des fêtes est le suivant :

- Président :..... Nicolau-Parrô Jean-Philippe
- Vice-président : Rull Julien
- Trésorière: Mengelle Marie-José
- Vice trésorier: Olympie Yann
- Secrétaire :.... Ruiz Deborah
- Vice-secrétaire : Lacau Emeline

Nous vous remercions de votre participation lors de nos événements.
Bonne année à tous et toutes

Amicalement

Le Comité des fêtes

L'AVANT GARDE LESTELLOISE PETANQUE

Le club de pétanque de Lestelle a clos sa saison 2017/2018 par sa traditionnelle réunion générale et par son non moins traditionnel repas au restaurant.

Ce fut le moment de faire le bilan de l'année passée.

Tout va bien que ce soit au niveau financier ou sportif.

Pour ce qui est des résultats, 4 de nos jeunes se sont brillamment qualifiés pour le championnat de France qui a eu lieu à Caen en Normandie. Ils n'ont malheureusement pas atteint le graal mais bravo à eux !

En ce qui concerne nos effectifs, ils sont constants : 70 licenciés et membres.

Pour cette année, nous avons l'honneur d'organiser la qualification tête à tête à Lestelle au printemps et également le challenge Bernard et Pierrette Mengelatte au cours de l'été.

Nous tenons évidemment à remercier Mr le Maire, président d'honneur du club ainsi que le conseil municipal qui répondent toujours favorablement à nos requêtes que ce soit pour le prêt de la salle lors de nos manifestations ou autre

Il est temps pour nous de souhaiter une bonne et heureuse année à toutes et tous

Cordialement

Le bureau de l'AG Lestelloise pétanque



L'ES NAY VATH VIELHA

Comme chaque année, les grands comme les plus jeunes ont repris le chemin des terrains pour y exercer leur sport favori.

La victoire de notre équipe de France au mondial Russe a sérieusement boosté le nombre d'inscriptions à notre école de foot. C'est donc cette saison une bonne soixantaine d'enfants qui y évolue chaque samedi matin.

Cet afflux de jeunes pousses valide la politique que le club a menée depuis de nombreuses années en axant son travail sur la formation de nos éducateurs afin qu'ils dispensent une pédagogie adaptée aux différentes catégories.

En outre, cette saison est marquée par d'excellents résultats de nos 2 équipes séniors qui trustent les premières places de leur poule respective.

A défaut d'engager une équipe U19 dans un pseudo championnat régional, nous avons choisi, avec leur accord de faire monter ces garçons dans la catégorie supérieure. Cette décision a fortement fait baisser la moyenne d'âge de nos 2 équipes, a insufflé un vent de fraîcheur et apporté une saine concurrence. Notre équipe réserve est champion d'automne dans la poule B de D4 et nous lui souhaitons de poursuivre ce beau parcours lors de la phase retour.

Notre équipe fanion a elle aussi glané ce titre honorifique dans la poule A de D2. Elle a disputé ce dimanche le 6^{ème} tour de la coupe de la région Nouvelle Aquitaine contre un ogre du niveau régional, le FC Bassin d'Arcachon, évoluant 4 divisions au-dessus et invaincu dans sa poule de R1. En préambule à cette affiche, le club a reçu ses partenaires (sponsors et élus de nos communes) pour prendre quelques forces avant la rencontre. Le public avait répondu présent et nos garçons, malgré une défaite logique (2-0) ont montré un visage séduisant à cette belle affluence. Ce fût aussi l'occasion de mettre en avant nos jeunes pousses qui ont accompagné les joueurs pour l'entrée officielle.

Place maintenant au championnat et à des coupes un peu moins prestigieuses mais à notre portée. En attente de cette alléchante deuxième partie de saison, le club de l'ES NAY VATH VIELHA vous présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2019.

Affiliation FFF n°540446

Agrément Jeunesse et sports n°03S013

Siège: route de la montjoie 64 800 NAY

Téléphone et Télécopie : 05 59 61 32 41

courriel : 540446@lfaquitaine.fr

site : www.esnay.com

LA CORRUDA

Amies lestelloises et amis lestellois,

Cette année encore la Corruda a tenu ses promesses, dans une excellente ambiance, avec une météo radieuse, aucun incident n'a été à déplorer et nous avons bénéficié d'une très forte implication des bénévoles. Néanmoins la participation à la course en duo « Corrud'à2 » a connu une érosion que n'ont pas réussi à compenser les engagements à la randonnée et à la marche en légère augmentation pour leur part. La manifestation a finalement mobilisé environ 170 concurrents et 70 bénévoles.

Comme nous l'avions laissé entrevoir lors du repas des bénévoles en présence de Monsieur le Maire et de ses Adjoints, l'équipe dirigeante a exprimé le souhait de prendre du recul tout en offrant toute leur aide et tout leur soutien à la future équipe dirigeante laquelle est en voie de formation avec de nouveaux entrants qui se sont manifestés lors de l'Assemblée Générale.

Un nouveau bureau a donc été voté et se sera donc Mr Nicolau Sylvain à la présidence, Mr Aubies Denis secrétaire avec comme adjoint Mr Basse Vincent et Mr Graciaa Alain au poste de trésorier.

Le nouveau bureau a décidé de changer la date de la Corruda qui se déroulera **le 8 Septembre 2019**. La course en duo restera bien entendu au programme pour que notre voisin Régis Lamarque remette son trophée en jeu.

Un petit trail d'une douzaine de kilomètres va apparaître aussi, nous allongerons la petite marche conviviale de deux petits kilomètres et la randonnée sur nos belles crêtes entre la cabane de l'Aoulhet et de l'Isarce reste bien entendu d'actualité.

Par la suite, une PASTA PARTY sera servie à tous les participants et bénévoles pour passer un bon moment ensemble et arriver à la remise des prix.

Toutes les personnes intéressées pour intégrer les membres du bureau ou l'équipe des bénévoles sera bien sûr la bienvenue. Vous pouvez prendre tous les renseignements à ce numéro 0789237258.

Pour sa part, la Municipalité continuera à apporter sa précieuse aide à La Corruda comme elle l'a toujours fait par le passé et nous l'en remercions chaleureusement.

L'horizon s'éclaircit donc et nous pouvons vous confirmer que la Corruda 2019 aura bien lieu et gageons qu'elle tiendra toutes ses promesses.

Comme il est d'usage, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2019.

Sylvain Nicolau - Président

UNE NOUVELLE ASSOCIATION « PIÉMONT ANIMATIONS » VOIT LE JOUR ...

Au mois d'octobre 2018, une nouvelle association a commencé son activité sous le nom de Piémont Animations ! Née dans l'unique but de favoriser la vie sociale de notre entourage, elle espère réunir les habitants de Lestelle, Igon, Montaut, Saint-Pé, etc.

Cette association n'a aucun but lucratif. Elle ne cherche pas à financer des projets, mais simplement à favoriser la réalisation d'activités culturelles, sportives, fêtes et loisirs divers, pour amener aux villages du Piémont une offre culturelle et une vie sociale qui suscite des liens d'amitié entre ses habitants.

Piémont Animations est donc ouverte à toute personne qui veut organiser, proposer, participer ou animer des manifestations, courses, conférences, célébrations, spectacles, etc.

Déjà opérationnelle en octobre 2018, Piémont Animations a mis la salle des fêtes à disposition des familles qui voulaient fêter Halloween. Un groupe d'une vingtaine d'enfants, accompagnés de quelques adultes, ont passé une soirée très animée, rigolote... et effrayante !!!

Après le goûter thématique ils ont fait partager cette tradition étrangère à beaucoup de lestellois, qui ont gentiment participé en ouvrant la porte de leur maison ... la nuit d'Halloween !

Merci à tous les voisins qui ont entendu l'appel des petits monstres et les ont fourni en friandises ! Vous avez été très généreux ! Les enfants étaient ravis grâce à vous !

Nous avons actuellement trois professionnels qui proposent des ateliers hebdomadaires sur Lestelle :

Stéphanie de Wit, animatrice de zumba, fitness et danse, de Saint-Pé de Bigorre

Monique Duhourcau, artiste peintre de Lestelle Bétharram

Pierre Briand, sculpteur et animateur artistique d'Asson <https://pierrebriand.jimdo.com>

Les activités proposées sont payantes, avec le juste prix de l'activité elle-même, sans dégager de bénéfice économique autre que de payer l'intervenant ou la dépense que l'activité peut entraîner.

	jour	lieu	Prix
Zumba adultes /ados	Lundi 19h45	Salle des fêtes	20 €/mois
Zumba enfants	Jeudi 17h	Salle de l'Isarce	20 €/mois
Modelage artistique	Mercredi 15h30	Salle de Lestelette	5 € /séance
Dessin et peinture	Lundi 16h30/18h30	Salle de Lestelette	Varié en fonction des séances et nombre d'élèves

Depuis sa création, Piémont Animations s'occupe de la gestion de ces ateliers.

Les ateliers sont ouverts à tous les nouveaux participants.

Monique Duhourcau et Pierre Briand proposent de partager leur savoir-faire également avec des adultes... Donc, si vous avez envie d'apprendre à dessiner, peindre ou modeler, n'hésitez pas à nous contacter.

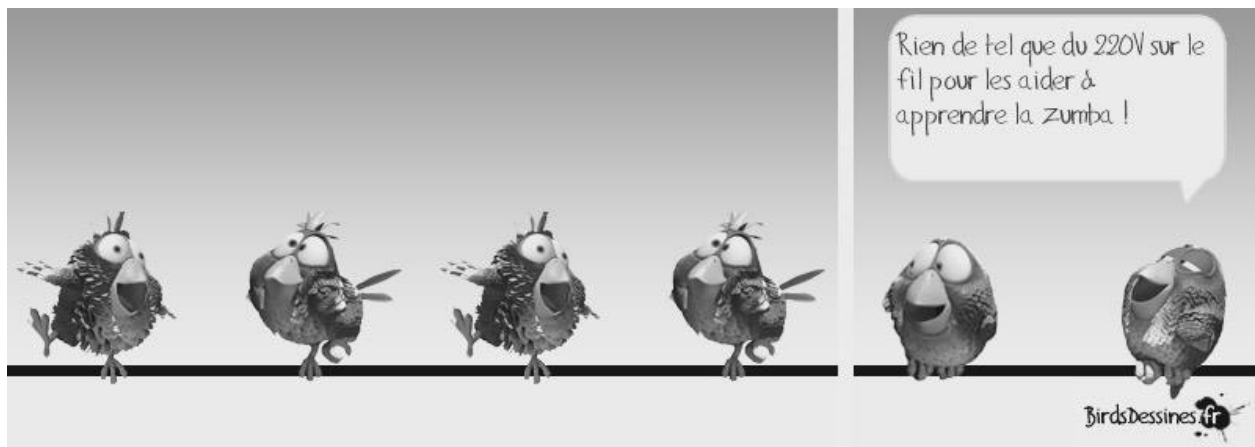
Pour l'année 2019, Mirjam Holling, de Montaut, prévoit des ateliers de mosaïque pendant les vacances scolaires (février ou Pâques, selon inscriptions).

Si vous êtes intéressés pour ces activités, si vous avez des projets, des idées, des envies,

Contactez-nous

07 61 00 01 03

E-mail : piemont.animations@gmail.com



4^{ème} FESTIVAL DE FLAMENCO

Pour la quatrième année consécutive, la Compagnie flamenca « Decolores » a présenté son spectacle enchanteur. La salle des fêtes avait revêtu ses nouveaux rideaux et drapés. Les artistes que nous commençons à bien connaître étaient au rendez-vous : Ricardo le guitariste, Angel le chanteur, Carmen et Jenny les danseuses et Maximiliano le danseur. Magnifique spectacle une fois encore.

La réussite de cette manifestation est toujours le fruit de l'énergie et des talents d'une équipe de bénévoles se retrouvant avec plaisir pour cette bonne cause !

Le prochain festival risque de nous apporter encore bien des surprises ! Alors rendez-vous sans faute en fin d'année...



ETAT CIVIL

Naissances :

Ambre ALVES 21 Août 2018 à Pau
Isaac MERZ CAZAJUS 30 Septembre 2018 à Pau
Nahélia Bégonia RODRIGUEZ-AUSSET..... 10 Novembre 2018 à Lestelle-Bétharram
Daisy CHAUDY 15 Décembre 2018 à Pau

Mariages:

Patrick GUINAUDEAU
Gabrielle Raymonde Simone BRUGNARA 15 Septembre 2018

Cyril Paul Henri AUBIÈS-LACROUTS
Fanny Victoria FIGEAC 6 Octobre 2018

Décès :

Alice, Jeanne, Marie CAZE-COURROU AU 25 Mai à Igon
Jeanne, Honorine, LATAPIE-MARROUAT 26 Juillet 2018 à Pau
Marie-Louise ILLIG née GRACIAA 11 Septembre 2018 à Lestelle-Bétharram
Jean CASENAVE 24 Avril 2018 à Pau
Lucienne Jeanne Marie CAMBORDE née CABARROUY 12 Octobre 2018 à Lestelle-Bétharram
Francis, Jean TESTÉ..... 19 Octobre 2018 à Lestelle-Bétharram
Pierre NÉCOL 1^{er} Novembre 2018 à Lourdes
Robert, Edgard, Gabriel BOYÉ 23 Décembre 2018 à Lestelle-Bétharram

DATES A RETENIR

20 janvier	CONCERT DU NOUVEL AN – 15 h 30 Salle des fêtes
3 février	Vente de crêpes sur la place du village, organisée par l’APE
15 février	Assemblée générale de l’association PACIMLS (frelons asiatiques) salle de l’Isarce à 18h
27 février	Dans le cadre de l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme (PLU) la Commune de Lestelle-Bétharram organise une réunion publique d’information pour présenter le règlement et le zonage. salle de l’Isarce à 20 h 30
21/22/23 juin	Fêtes de la Saint Jean

